



Bureau du directeur général  
et secrétaire-trésorier

# Municipalité de Lacolle

Le 18 juillet 2008

Monsieur Denis Lemelin, président national  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank Street  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet: Notre résolution 2008-07-335  
Société Canadienne des Postes – examen stratégique

Monsieur,

En réponse à votre lettre reçue le 27 juin 2008 à nos bureaux, veuillez trouver à cet effet copie certifiée conforme de la résolution sus-mentionnée adoptée par le Conseil de la Municipalité de Lacolle lors de la séance du 8 juillet dernier.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Georgette Chevrefils

/mf

P.J.



Hémirocallis Falva

1, rue de l'Église sud, Lacolle, Québec J0J 1J0  
Tél. : 450 246-3201 Téléc. : 450 246-4412 Courriel : admin@lacolle.com



## Municipalité de Lacolle

1, rue de l'Église sud, Lacolle, QC J0J 1J0

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lacolle tenue en son Hôtel de Ville sis au 1, rue de l'Église sud, à Lacolle, le mardi huitième jour du mois de juillet de l'an deux mille huit, à dix-neuf heures et trente, où étaient présents :

- monsieur Yves Duteau, maire
- madame Linda Brouillard, conseillère
- monsieur Guy Lamirande, conseiller
- monsieur Roger Côté, conseiller.
- monsieur Harold Audit, conseiller
- monsieur Réal Trudeau, conseiller
- monsieur Robert Patenaude, conseiller.

Le conseil siège au complet sous la présidence du maire, monsieur Yves Duteau.

Également présents: madame Georgette Chèvrefils, directrice générale et secrétaire-trésorière;  
monsieur Sylvain Girard, inspecteur municipal.

### RÉSOLUTION NO 2008-07-335

### SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - EXAMEN STRATÉGIQUE

ATTENDU que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU que le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Sur la proposition de monsieur Guy Lamirande, il est résolu à l'unanimité:

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle informe par lettre l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes qu'il s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement la population.

ADOPTÉE.

Signé : Yves Duteau, Maire

Signé : Georgette Chèvrefils, secrétaire-trésorière

Copie certifiée conforme  
Ce 17 juillet 2008

  
Georgette Chèvrefils  
Secrétaire-trésorière